



# LA BANQUE ROYALE DU CANADA

## BULLETIN MENSUEL

VOL. 49, No 2

SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL, FÉVRIER 1968

### *Les accidents mortels au foyer sont souvent évitables*

QU'EST-CE QU'UN ACCIDENT? Certains se représentent l'accident comme une mésaventure. D'autres refusent d'y penser sous prétexte que c'est un événement imprévu ou inattendu. Beaucoup le considèrent comme une question de malchance.

Pour qui veut "vivre longtemps" cependant, c'est une erreur de traiter le mot et la chose avec une telle désinvolture. Tout accident a une cause: une imprudence, une habitude dangereuse, un risque mal apprécié. Ce n'est pas un hasard, terme que nous employons pour cacher notre ignorance. Si nous tenons à survivre, nous devons nous servir de notre intelligence pour nous protéger.

L'affreuse réalité est que, comme l'industrie et la finance qui se sont automatisées pour marcher de front avec les affaires, la Mort, elle aussi, doit recourir au calculateur pour dénombrer les victimes des accidents.

Les esprits réfléchis ne peuvent éprouver que de la consternation en lisant notre triste bilan annuel de 11,000 hommes, femmes et enfants tués dans des accidents, de plus d'un million de blessés, d'au delà d'un million de millions de dollars de pertes économiques, de 14,000 lits d'hôpital occupés chaque jour par les accidentés. C'est un déshonneur national.

Les statistiques canadiennes nous révèlent que sur toutes les 100 personnes qui meurent dans des accidents en une année, 46 perdent la vie dans des circonstances où interviennent les véhicules automobiles; 15 morts sont dues aux chutes; 10 aux noyades; 6 aux asphyxies par ingestion de corps étrangers ou d'aliments; 4 aux empoisonnements; et 2 dans chaque cas sont causées par des objets qui tombent, des machines ou des armes à feu.

Dans chacune de ces morts "accidentelles", quelqu'un a commis une erreur ou une maladresse. On a utilisé un truc sûr de façon dangereuse; accompli un acte sans danger de manière imprudente; employé étourdiment un objet dangereux; on n'a pas prévu les conséquences de ce qu'on allait faire.

#### *Les accidents au foyer*

Bien que des progrès sensibles aient été réalisés en

vue de réduire le taux de mortalité des accidents au foyer, ceux-ci se classent encore parmi les principales causes de décès, et le présent *Bulletin* a pour objet d'étudier les moyens de les éviter.

Ces accidents surviennent dans toutes les parties de la maison: 30 p. 100 dans les cuisines et les salles à manger; 24 p. 100 dans les porches et les cours; 18 p. 100 dans les pièces de séjour et de repos; 12 p. 100 dans les escaliers; 3 p. 100 dans les salles de bains; 3 p. 100 dans les caves; 2 p. 100 dans les vestibules; 1 p. 100 dans les garages; 7 p. 100 ailleurs.

Et ils se produisent de toutes sortes de façons: 38 p. 100 sont causés par des chutes au niveau du sol; 14 p. 100 par des chutes d'un plan élevé; 13 p. 100 par des substances bouillantes ou en combustion; 9 p. 100 par la manipulation de matériaux ou d'articles quelconques; 2 p. 100 par des objets qui tombent; 10 p. 100 par d'autres choses.

La mort par accident frappe à tout âge: en un an, on a relevé 492 décès par accident imputables à toutes les causes dans la catégorie des enfants de moins d'un an; 712 morts à l'âge de un à quatre ans; 1,137 à l'âge de 5 à 14 ans; 2,192 à l'âge de 15 à 24 ans; 3,111 à l'âge de 25 à 44 ans; 2,788 à l'âge de 45 à 64 ans; et 2,521 à l'âge de 65 ans et plus. Le total des morts par accident au Canada en 1965 s'est chiffré à 10,978.

La prévention des accidents au foyer pose un grave problème. La sécurité au foyer est tout aussi importante dans l'administration de la maison que l'enveloppe de paie et la préparation des aliments.

Pour jouer un jeu sûr, il y a lieu d'étudier chaque nouvelle machine et chaque nouvel appareil afin de découvrir les dangers qu'ils comportent et de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour en protéger la famille. Cela suppose une vigilance continue, l'examen périodique de tout ce qu'il y a dans la maison en vue de déceler les dangers nouveaux ou naissants, ainsi qu'un sens aigu des réalités.

Il est impossible de supprimer tous les risques, mais nous avons le devoir indubitable de faire prendre conscience à chacun des dangers qui existent. Sans la collaboration de tous les membres de la famille, les pa-



rents ne peuvent jouer qu'un rôle limité dans la prévention des accidents. Comme dans les entreprises industrielles, la prévention organisée des accidents devrait faire partie intégrante de la vie du foyer.

Pourquoi ne pas former un conseil de sécurité familial, où chaque membre de la famille serait chargé d'examiner régulièrement la situation? Si chacun est pénétré de l'esprit de sécurité, il ne sera pas nécessaire de harceler ni d'ennuyer personne avec cette question.

Une excellente brochure de 32 pages, que l'on peut se procurer aux bureaux locaux des compagnies du gaz, a été publiée par l'Association canadienne du gaz. Intitulée *La sécurité au foyer*, cette publication illustrée traite de tous les aspects de la sécurité dans la maison, depuis l'antenne de télévision jusqu'à la cave.

### *La sécurité des enfants*

Les enfants occupent une place spéciale dans le vaste domaine de la prévention des accidents. Ils ne meurent pas autant de maladie qu'autrefois, mais les accidents entraînent chez eux un nombre croissant de pertes de vie et d'infirmités.

Chaque foyer a des possibilités d'accident qui lui sont propres, et il n'existe pas de formule magique et infaillible pour protéger les enfants. On reconnaît cependant de plus en plus le bien que peut apporter la surveillance, la suppression des dangers connus, l'enseignement des mesures élémentaires de sécurité et le bon exemple.

La mère doit tenir compte du passage du temps, car l'enfant d'aujourd'hui peut très bien faire ce qui était impossible au nourrisson d'hier. Elle doit penser au même rythme que son enfant, dont la curiosité s'accroît d'heure en heure. Déployer les ressources de son imagination pour suivre l'évolution de l'enfant en bas âge constitue un jeu difficile, mais la protection de la vie du bambin en est la récompense.

La protection complète est le commencement de la prévention des accidents. Le tout jeune enfant est entièrement à la merci de ceux qui en ont la garde. Comme le disait un conférencier à un congrès de pédiatres: "S'il se brûle, se noie, s'empoisonne, se fait écraser ou mutiler, c'est parce qu'il a manqué de protection de la part des personnes chargées d'en prendre soin."

C'est le propre des enfants en bas âge de se tortiller et de se rouler; il ne faut donc jamais les laisser un seul instant dans une position où ils peuvent se précipiter au devant du danger. Leurs lits doivent être épinglés, boutonnés ou bordés de façon qu'il leur soit impossible de s'étouffer. L'eau n'est pas sûre tant que l'enfant n'a pas appris à la respecter. Le ministère de la Santé publique de la Saskatchewan écrit fort justement dans une brochure consacrée à la sécurité des enfants: "Ne laissez jamais un jeune enfant seul dans une baignoire même pour une petite seconde. Laissez sonner le téléphone!"

Les petites précautions sont importantes. Tenez les lames de rasoir, les épingles, les boutons et les autres

menus objets hors de la portée des enfants. Verrouillez les portes qui ouvrent sur des dangers éventuels. Rangez les médicaments dans une haute armoire à serrure. Lisez avec soin l'étiquette avant d'employer le contenu d'un flacon ou d'une boîte. Obturez toutes les prises électriques inutilisées avec du ruban adhésif ou au moyen de bouchons spéciaux fabriqués à cette fin.

Ces précautions semblent banales, mais c'est en raison même de leur banalité qu'il faut toujours y revenir. Ce sont les petites fautes ou omissions qui causent le plus de tragédies et de chagrins.

### *L'enseignement de la prudence*

Les dangers se multiplient à mesure que l'enfant apprend à ramper, à marcher et à grimper. Il se lance alors dans une exploration effrénée d'un monde tout nouveau pour lui. Il goûte, tire, touche et essaie tout ce qui lui tombe sous la main. Il a besoin de liberté, mais aussi de restrictions. Il faut assurer une protection absolue contre les accidents qui peuvent entraîner la mort ou des infirmités, mais l'enfant qui court partout doit commencer à se constituer une réserve d'expérience contre les légers mécomptes et acquérir ainsi des notions pratiques de la douleur, de la chaleur, de la pesanteur et de ce qui ne se mange pas.

A mesure que les enfants franchissent le stade de leurs premières années, il convient de leur enseigner graduellement à se protéger eux-mêmes. Laissez-les explorer et expérimenter à leur guise dans un cercle que vous délimitez avec fermeté et leur expliquerez avec simplicité.

La discipline est un facteur de sécurité et une excellente initiation à la maîtrise de soi. Elle peut s'exprimer par la sévérité de la voix, la privation d'un privilège et très souvent, dans les jeunes années, par une tape bien administrée. Une condition essentielle est que la discipline soit raisonnable, logique et compréhensible. Les parents doivent montrer qu'elle procède de l'affection.

Mais pour remplacer le fruit défendu de ce qui est dangereux pour l'enfant, il faut proposer quelque chose de sûr. En matière de sécurité, apprendre ce qu'il convient de faire est tout aussi important que d'apprendre ce qu'il ne faut pas faire. En interdisant à un garçonnet de monter sur une clôture où il y a de l'herbe à la puce ou du fil barbelé, ou de grimper à un arbre dont les branches ne sont pas assez fortes, un père doit lui montrer une clôture ou un arbre où il peut grimper en toute sécurité. Il n'y a rien de mal à grimper, dit le proverbe, mais encore faut-il choisir les endroits où l'on grimpe.

Les parents doivent transmettre leurs consignes de sécurité aux gardiens d'enfants. Ceux-ci doivent toujours savoir où joindre les parents en cas de nécessité, connaître les numéros d'appel au secours et être renseignés sur ce qu'il faudrait faire en cas d'accident.

### *La prévention des accidents*

La bonne tenue du foyer — la propreté et l'ordre —



est un principe fondamental de la prévention des accidents, car elle en supprime les causes.

Le bon entretien du foyer porte notamment sur la disposition des meubles, l'enlèvement des déchets et l'état matériel de la maison. Il veut que les portes qui se trouvent au haut des escaliers demeurent fermées à clé; que les balais, les seaux, les boîtes de carton et les paquets de toutes sortes ne se trouvent pas dans des coins sombres; qu'on ne laisse pas les fils électriques s'effiloche ou se tortiller; que des objets éparpillés de tous côtés ne risquent pas de faire trébucher quelqu'un.

Les chutes représentent une proportion élevée et croissante de la mortalité due aux accidents, non seulement pendant l'enfance, mais aussi aux âges plus avancés. Seuls les véhicules automobiles l'emportent dans ce domaine sur les chutes. Les causes sont ici innombrables: jouets qu'on laisse traîner sur le parquet; cordes de balançoire usées, cordons prolongateurs étalés au milieu des pièces, petites carpettes posées sur des surfaces lisses, escaliers mal éclairés, oubli de mettre un tapis de caoutchouc dans la baignoire, eau ou graisse sur les planchers, linoléum ou tapis déchirés, emploi pour atteindre un point élevé de chaises placées sur un parquet ciré.

Toutes ces chutes sont évitables... évitables par la suppression des causes et de l'imprudence. Chaque fois que l'on monte sur quelque chose — échelles, chaises, bancs, marche-pieds, boîtes — il faut le vérifier et prévoir un objet offrant prise aux mains. Les escaliers doivent être protégés par des rampes, et il ne faut jamais laisser rien sur les marches. Mettez un signe quelconque — une bande de métal ou un trait de peinture — au haut et au bas des escaliers qui sont raides ou peu éclairés. En montant ou en descendant l'escalier, ne portez jamais rien qui puisse vous masquer la vue.

### *Le feu menace tout le monde*

Vous n'êtes, vous et votre famille, à l'abri du danger de périr par le feu que dans la mesure où vous vous protégez par des précautions de sécurité.

Presque tous les incendies sont dus à l'étourderie humaine. Les avertisseurs, les extincteurs et les issues de sauvetage ne vous assurent pas la sécurité que vous pouvez obtenir en prenant toutes les mesures préventives possibles pour empêcher le feu de prendre naissance.

D'après le bureau du Commissaire fédéral des incendies, les incendies de maison au Canada sont imputables aux causes suivantes: imprudence des fumeurs 47 p. 100; appareils de chauffage 16 p. 100; déchets et ordures 12 p. 100; installations électriques 10 p. 100; liquides inflammables 4 p. 100; cendres 3 p. 100; autres causes (habituellement sans rapport avec la protection contre l'incendie au foyer) 8 p. 100.

La sécurité consiste à savoir manier convenablement l'outillage et le matériel qui peuvent être dangereux. Il ne faut pas laisser les appareils de chauffage devenir trop chauds; les déchets ne doivent pas

s'accumuler; les fils électriques ne doivent pas être surchargés ni rester démunis de leur isolant; les liquides inflammables ne doivent pas être stockés dans la maison.

La dangereuse habitude de fumer au lit — et peut-on fumer au lit sans danger? — entraîne beaucoup de morts par le feu et l'asphyxie. Elle est d'autant plus insensée que personne n'est sûr de ne pas glisser dans le sommeil sans éteindre sa cigarette.

Si un incendie se déclarait, tout le monde dans la maison connaît-il les possibilités d'évacuation? Il conviendrait de les rappeler de temps en temps aux intéressés et de procéder à des exercices de sauvetage, afin que chacun connaisse parfaitement la ligne de conduite à suivre.

Un manuel d'une trentaine de pages, bien illustré, a été rédigé par le Commissaire fédéral des incendies, à Ottawa, en collaboration avec les directeurs et les commissaires provinciaux des incendies. Il s'agit de *Protection contre l'incendie au foyer*, que l'on peut se procurer en s'adressant directement à l'Imprimeur de la Reine, à Ottawa, ou aux diverses librairies du gouvernement canadien. Le prix est de \$0.25. Une autre brochure, intitulée *Protection contre l'incendie à la ferme*, complète admirablement cette publication.

### *Les poisons se cachent partout*

L'empoisonnement est une chose aussi stupide que tragique parce que toute intoxication accidentelle résulte de l'erreur ou de la négligence humaine.

La mort par empoisonnement accidentel a fait plus de 400 victimes au Canada en 1965.

Tous les produits toxiques et les médicaments domestiques devraient être placés hors de la portée des enfants. Les remèdes les plus simples peuvent être dangereux. Un adulte qui prend un comprimé inoffensif à dose légèrement excessive n'en souffrira peut-être pas gravement, mais lorsque l'effet en est accru par le jeune âge de l'enfant, il y a là un danger très réel.

Les méprises qui se commettent dans l'armoire à pharmacie sont très fréquentes. On cherche distraitemment un flacon de médicament, et l'on saisit en fait un produit toxique. La grande règle de protection dans ce cas est de ne jamais prendre ni donner des médicaments dans l'obscurité, lorsqu'on est mal éveillé ou sans lire l'étiquette.

Il existe dans certaines localités des centres anti-poisons qui rendent de très précieux services. Ces centres donnent des renseignements sur les substances toxiques que l'on rencontre dans les produits ménagers et que l'on peut manger ou absorber par accident, ainsi que sur les méthodes de premiers soins. S'il y a un de ces centres dans votre voisinage, inscrivez-en le numéro de téléphone sur la liste de vos "appels de secours".

### *Les dangers de l'électricité*

Laissée à sa place, l'électricité ne présente aucun danger. Mais l'électricité en liberté n'épargne per-



sonne: si on la malmène, elle tuera l'octogénaire aussi sûrement que l'enfant de deux ans.

Examinez souvent les cordons des lampes et les rallonges, et remplacez-les s'ils sont détériorés ou si leur isolant est dur et cassant. Soyez prudent même pour changer les ampoules. Un homme a été électrocuté parce que son doigt avait glissé dans la douille en introduisant une nouvelle ampoule dans un accessoire de son sous-sol. Ne trifouillez pas l'intérieur de votre récepteur de télévision, même s'il est débranché. N'employez pas de fusibles d'un calibre supérieur à 15 ampères dans les circuits d'éclairage; les autres pourraient surcharger l'installation et provoquer un incendie.

Assurez-vous qu'il y a une marque de sécurité sur vos appareils de chauffage électriques ou autres. Des laboratoires d'essai de réputation nationale, comme ceux de l'Association canadienne de normalisation, des Laboratoires des assureurs, de l'Association canadienne de l'électricité, de l'Association canadienne du gaz et de l'Association des ingénieurs éclairagistes, vérifient et étiquettent la plupart des appareils de chauffage au mazout, au gaz ou à l'électricité suivant des normes de sécurité agréées.

### *Un endroit tout à fait spécial*

La cuisine est l'une des pièces les plus dangereuses du foyer. Si tous les dangers qui existent dans une cuisine se retrouvaient dans une entreprise industrielle, la direction insisterait davantage sur les dispositifs de protection et la prévention des accidents.

La cuisine est à la fois une usine, une boulangerie, une conserverie, une buanderie, une boucherie, un restaurant, un atelier ménager et un terrain de jeu pour les enfants.

C'est une protection élémentaire que de tourner les manches des casseroles vers l'arrière de la cuisinière, pourtant un bon nombre d'enfants meurent ébouillantés chaque année en renversant sur eux une marmite de soupe ou une casserole de pommes de terre bouillantes. Des ménagères se brûlent mortellement parce que leurs vêtements prennent feu au contact d'une flamme nue.

Le "dessous de l'évier" est un endroit fort commode pour ranger l'ammoniaque, le savon, les dissolvants, les détergents, les lessives, les encaustiques et les produits de nettoyage, mais c'est aussi l'un des lieux qui attirent le plus les enfants. Il ne faut pas s'attendre qu'un bambin de deux ans puisse distinguer entre les choses dangereuses et les jouets inoffensifs que lui offre la batterie de cuisine.

Après tous les conseils donnés à l'école, à la radio, à la télévision et dans les journaux, il est difficile de comprendre pourquoi on persiste à stocker des désinfectants, des insecticides, de la mort-aux-rats et d'autres produits analogues à proximité des aliments, des récipients qui en contiennent et des ustensiles de cuisine. Mais cette dangereuse habitude continue à faire des victimes.

### *Pour épargner des vies*

Il a été question jusqu'ici de certaines précautions personnelles et familiales, mais la collectivité peut aussi contribuer par son intervention à la protection de la vie humaine.

A l'extérieur du foyer, le spectre des accidents mortels doit être combattu, par un programme d'action bien conçu, dans quatre grands domaines: la recherche, pour trouver des méthodes et des produits plus sûrs; la technique, afin d'accroître la sécurité du matériel et des instruments; l'application des lois, pour éviter que la négligence des uns ne lèse les autres; l'éducation, pour que la prudence, dans les idées et dans les actes, devienne partie intégrante de votre manière de vivre.

Dans beaucoup de collectivités, les parents ont été les animateurs des mesures de sécurité. Les médecins, qui connaissent bien la douleur, la peur et les pertes de vie dues aux accidents, jouent un rôle important en renseignant les parents sur les principes de la prévention des accidents et en patronnant des programmes de sécurité municipaux.

L'enseignement de la prudence doit attirer l'attention sur les dangers et les facteurs humains qui sont à l'origine des accidents mortels et indiquer comment y faire face ou y remédier. Cette formation commence au foyer, se perfectionne à l'école et doit se poursuivre chez les adultes. L'ampleur du problème exige une action sérieuse et rapide.

### *L'esprit de prudence*

Il est ridicule, à une époque où l'on découvre tant de médicaments merveilleux et où l'on invente toutes sortes de dispositifs pour protéger la vie humaine, que cet ennemi mortel de l'homme que sont les accidents soit encore une chose qu'il lui appartient personnellement de combattre et de vaincre.

Le facteur de danger que comporte la vie ne sera jamais totalement supprimé, mais on peut faire beaucoup pour l'amoindrir.

La vie est trop précieuse pour être confiée à la fortune, et l'on ne peut s'en remettre à son ange gardien ou à sa médaille de saint Christophe qu'après avoir fait tout son possible pour se protéger.

Si vous avez fait le nécessaire pour parer aux dangers qui sont prévisibles, vous aurez alors l'esprit libre pour improviser ce qu'il faut pour faire face à l'imprévu. Si vous prenez l'habitude d'éviter les situations qui sont source d'accidents, vous serez en mesure d'affronter les nouvelles éventualités.

Soyez sûr de ceci: lorsque la mort frappe par suite d'une action ou d'une omission, ce n'est pas une excuse admissible ou consolante que de dire "je n'y ai pas pensé".

Il est bon et sage de faire appel à la prudence pour se maintenir en vie, et, de toute façon, il est préférable de pêcher par excès de précautions que de commettre l'erreur de se faire tuer.